FICHE DE POSTE
FAMILLE Solidarité et santé
SOUS-FAMILLE Médico-social

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction du territoire de Briey

CADRE D'EMPLOI : Médecin de 2ème classe, médecin de 1ère classe

CATEGORIE A Filière médico-sociale
Résidence administrative : MDS Briey-Joeuf

Médecin PMI de MDS
CDD – quotité 50%

Lien hiérarchique :
Responsable de MDS et DITAS
Liens fonctionnel :
Médecin chef du service départemental de PMI
Délégations :
Médecin chef du service départemental de PMI

MISSION :
Sous l'autorité du responsable de MDS, il-elle participe à la mise en œuvre des politiques départementales de solidarité à l'échelle de la MDS. Il-elle contribue à l'organisation de la PMI de la MDS sous l'autorité fonctionnelle du médecin départemental dans le cadre défini par l'assemblée départementale en référence au code de la santé publique.
Le médecin de MDS est garant du respect des règles professionnelles, de la qualité des interventions, du cadre institutionnel et légal des droits des usagers du système de santé et exerce son activité médicale en toute indépendance conformément au code de déontologie.

ACTIVITES

Pilotage de la politique territoriale de PMI

- Représente la PMI au niveau territorial auprès des partenaires (CAF, Education nationale, ARS, réseau périnatal, conférence territoriale etc.)
- Exerce, en lien avec le médecin chef du service départemental de PMI, la protection de la santé des femmes enceintes et des enfants du territoire.
- Réunit, en lien avec le médecin chef du service départemental de PMI, les équipes de PMI des MDS du territoire, coordonne leurs actions, peut participer aux réunions cadres du service départemental de PMI.

• Participation aux instances territoriales et à la gestion des RH et aux actions transversales

- Peut participer au comité de direction territoriale, à l'élaboration et la mise en œuvre du projet territorial

Pilotage de la politique de PMI de la MDS

- Participe à l'analyse des besoins de la MDS en termes de Santé Publique et de Développement Social, à l'élaboration et à la réalisation de projets en coordination avec les autres missions, informe le responsable MDS des projets et orientations spécifiques PMI. Réalise le bilan d'activité PMI de la MDS
- Anime l'équipe PMI et est le référent médical pour l'ensemble des professionnels de la MDS
- S'assure, pour l'ensemble des consultations de la MDS de leur conformité au référentiel et de leur fonctionnement technique
- Organise et met en œuvre le programme des bilans de santé dans les écoles maternelles de la MDS dans le cadre des programmes départemental et territorial, informe le responsable MDS de sa réalisation

Participation aux activités de PMI de la MDS

- Assure la responsabilité technique du fonctionnement des consultations de la petite enfance et des bilans en école maternelle qu'il (elle) réalise, et engage sa responsabilité professionnelle (actes médicaux, suivi des enfants à risque, feuilles de soins,…) *(activités cliniques)*
- Participe au suivi de la scolarisation des enfants en situation de handicap et des enfants en difficulté d'adaptation scolaire, en lien avec les enseignants référents et les équipes de santé scolaire
- Est responsable des dossiers santé de l'enfant et des tableaux de bord (en lien avec le secrétariat santé maternelle et infantile du territoire), et de l'utilisation des données, effectue toutes les liaisons utiles en rapport avec le suivi des enfants (2)
- Informe le médecin départemental de toute situation d'enfant menacé dans sa santé et son développement en raison de mauvais traitements et/ou défauts de soins s'il estime que les circonstances font obstacle à ce que l'enfant reçoive les soins nécessaires (2)

Participation aux instances de la MDS, aux instances territoriales et départementales

- Participe à l'Instance d'Evocation des Situations Complexes de la MDS et à certaines réunions de la MDS
- Participe aux réunions cadres PMI et aux réunions professionnelles PMI départementales.

Compétences techniques :

- Etre titulaire d'un diplôme de docteur en médecine
- Etre spécialiste ou compétent qualifié en pédiatrie, gynécologie obstétrique, psychiatrie infantile ou santé publique (en priorité)

ou

- Avoir une expérience avérée dans ces domaines, notamment en santé publique.
- Savoir situer son action dans le champ légal et réglementaire de son domaine d'intervention

Compétences relationnelles :

- Savoir travailler en équipe
- Etre capable de travailler de manière transversale avec des partenaires très divers
- Savoir élaborer des stratégies partenariales
- Savoir écouter
- Faire preuve de pédagogie
- Communiquer sur son mode d'intervention
- Faire preuve de pédagogie dans le cadre du conseil technique expert
- Savoir créer un climat et une relation de confiance
- Respecter et faire respecter la notion de secret professionnel/médical

Compétences stratégiques :

- Analyser un contexte
- Savoir poser un diagnostic
- Savoir manager un processus de changement
- Savoir manager une équipe
- Savoir évaluer les actions de santé publique
- Savoir agir dans la complexité
- Faire preuve de rigueur dans l'organisation de son travail
- Etre capable de synthèse
- Sensibiliser les équipes à la déontologie et à l'éthique

Validation DGA DISAS /DRH

Merci de bien vouloir adresser votre candidature (lettre + CV)

Par voie postale à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Direction des Ressources Humaines
48 Esplanade Jacques Baudot
Rue Sergent Blandan
CO 90019
54035 NANCY cedex

Ou par courrier électronique à : drhcandidatures@departement54.fr
en indiquant le numéro de poste (**3331**)
Renseignements téléphoniques : **Julie METZGER au 03.83.94.59.53**

Date limite de candidature : 30/01/2017